

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/119/1.1

Feuillet n° 130

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil dix-neuf, le 18 décembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 11 décembre 2019**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	42
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Marie CHANQUOI, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

## EXCUSÉS

**Titulaires** : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Jean-Claude GUARISE donne pouvoir à Serge PEDENON, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Pierre DELMON, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Sabine MALARD, Roger LAROUQUIE.

**SECRÉTAIRE** : Mme Annie DELAGE

**OBJET : Avenant au marché de Réhabilitation du système des eaux usées du bourg de Fossemagne**

Dans le cadre des travaux, du lot n°1 Canalisations – groupement COLAS SUD OUEST AGENCE HERAULT (mandataire) / MONTASTIER, des prestations non prévues au marché de base ont dû être réalisées et sont rappelées ci-dessous :

AR PREFECTURE

024-200041150-20191218-DE2019119-DE  
Reçu le 19/12/2019

Travaux de mise en conformité des installations sanitaires privées, chez des particuliers pour lesquels plusieurs interventions successives ont été nécessaires, pour un montant de :	6 000 € HT
Modification de 4 déversoirs d'orage pour isolement du réseau d'eaux usées et pour un montant de :	2 889 € HT
Forfaits supplémentaires de récolements pour les installations sanitaires privées, chez les particuliers pour lesquels plusieurs interventions successives ont été nécessaires, pour un montant de :	2 000 € HT
Réalisation d'une peinture routière au droit de zones où le chantier a impacté les marquages au sol existants, pour un montant de :	2 689 € HT
Reprise d'un branchement d'eaux pluviales d'un riverain, pour mise en conformité de l'installation sanitaire privée, pour un montant de :	6 347,25 € HT
Soit un TOTAL de :	<b>19 925,25 € HT</b>

Ces travaux ont un caractère imprévisible et obligent la Communauté de Communes à établir un avenant au marché.

Le montant du marché passe de 1 112 505,48 € HT (1 335 006,58 € TTC) à 1 132 430,73 € HT (1 358 916,88 € TTC), soit une augmentation de 1,79% du montant du marché initial.

Afin de clôturer le marché de travaux, il convient d'intégrer cette modification par voie d'avenant au marché.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** l'avenant au marché de réhabilitation du système des eaux usées du bourg de Fossemagne (lot 1)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette opération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 19/12/2019

Le Président,  
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20191218-DE2019119-DE  
Reçu le 19/12/2019